

L'intervention de Philippe Martel

LE RHÔNE, CHARNIÈRE D'UNE HISTOIRE ET D'UNE LANGUE

Le Rhône, qui a laissé une trace dans notre langue avec l'opposition du Reiaume e de l'Empèri, est-il une frontière ou n'est-il qu'un peu d'eau ? La question est à poser dans un cadre plus vaste, qui est celui de la croyance aux frontières naturelles, fruit de la géographie militaire, qui n'ont jamais cessé d'être franchies.

On peut penser que le Rhône sépare en ce qu'il a une histoire quelque peu vive et compliquée. Il n'a pas toujours été le fleuve tranquille que ses aménagements en ont fait aujourd'hui, et ce n'est qu'au siècle dernier qu'il a cessé d'être dangereux.

On voit effectivement apparaître des différences et des conflits entre les deux rives. Elles séparent approximativement au V^e siècle les zones d'influence wisigothes et ostrogothes, et s'y glisse l'éphémère domination des Burgondes. Divisions sur lesquelles Clovis et ses successeurs vont imposer leur présence dans l'espace méridional, notamment au moment de l'expansion arabo-musulmane.

Le partage de l'empire de Charlemagne semble conférer au Rhône un rôle de frontière entre le royaume de Charles le Chauve et la Lotharingie. La réalité est autre : les contemporains n'ont pas pris au sérieux cette division, qui n'a été qu'un épisode parmi les partages entre les deux pouvoirs, et qui n'a guère valu qu'entre Avignon et la mer : Uzès ou la région ardéchoise appartiennent à la Lotharingie. Seuls les clercs qui écrivaient les chartes savaient que cet axe séparait le royaume de France du Saint Empire romain germanique. Sans parler des possessions pontificales, quand la royauté française réunira les deux rives, elle conservera la fiction des entités antérieures, avec un comté de Provence dont le roi de France serait le comte, ce qui a prévalu jusqu'à ce que Louis XVI confie ce titre à son frère. La Révolution ne changera pas grand chose à cette géographie, puisque les départements conservent presque totalement la limite du fleuve jusqu'à la région lyonnaise, et les régions actuelles le font pour sa partie méridionale.

Mais il y a des contrastes plus sérieux, et les divisions administratives ne coïncident pas forcément avec les représentations de la population. Etre Provençal, parler le langage provençal, c'est la marque d'une identité reconnue ; de l'autre côté du Rhône, le sentiment linguistique est moins net : le langage y a porté les dénominations de langue romane, de gascon même en Languedoc sans compter la dénomination universelle de *patois*. Les comportements politiques et idéologiques se différencient : la Provence est plutôt catholique, le protestantisme est plus développé en Languedoc ; les révoltes populaires (comme celle des Cascavèus) sont plus denses à l'est. Quand elles pourraient se coaliser, comme lors des protestations des Etats de Provence et de Languedoc contre les augmentations d'impôts qui aboutissent à la conspiration d'Henri de Montmorency, les deux mouvements s'ignorent.

Les deux rives divergent aussi sur le plan économique. Au Languedoc, les mines des Cévennes, le textile qui s'y développe depuis le XII^e siècle, la vigne qui évince les autres cultures ; à la Provence la garance, le maraîchage et l'arboriculture : cette opposition dessine deux sociétés rurales différentes. Enfin, de Daudet à Giono, la culture française porte un regard particulier sur la Provence ; le Languedoc ne fait pas partie des régions qui ont autant d'importance dans l'imaginaire national.

Mais en contrepartie, le Rhône n'a jamais cessé de se passer, par ponts, bacs ou bateaux. Il a toujours constitué un axe européen, entre Italie et Espagne, entre Méditerranée et Europe du nord. On le passe depuis le néolithique, la route de l'étain le traverse comme la mythique Voie Héracléenne et la très réelle Voir Domitienne ; et l'entité romaine de la Narbonnaise n'y a trouvé aucun obstacle. A l'époque médiévale, les deux pouvoirs des comtes de Toulouse et de Provence rivalisent pour le contrôle de cet axe, et quand le pouvoir français s'y présente, l'élite provençale soutiendra plutôt Raymond VI et Raymond VII. Les courants migratoires et commerciaux ignorent cette limite, de grandes foires interrégionales comme celle de Beaucaire en témoignent, et, par exemple, la liaison ferroviaire Marseille-Sète en 1849 a relié les deux villes bien avant la liaison vers Lyon et Paris.

Les fonctionnements sociologiques et politiques présentent de fortes analogies. On citera la précocité de la démarche associative, le développement des confréries religieuses, les loges maçonniques... La résistance au coup d'Etat de Louis-Napoléon a été aussi forte dans le Var, le Vaucluse, le Gard et l'Hérault, ainsi que la Commune à Marseille comme à Narbonne.

Tous ces comportements permettent de parler plutôt d'un espace méditerranéen uni par une pratique commune de la langue d'oc qui s'y dégage à partir du X^e siècle. On n'y perçoit pratiquement aucune différence dans les écrits, et même dans la région niçoise les différences ne sont pas notables. C'est à partir du XVI^e siècle qu'elles apparaissent, accentuées sans doute par l'abandon de l'orthographe médiévale. Mais si on considère celles qui distinguent l'est et l'ouest, ce n'est pas le Rhône qui les séparent. En considérant la liste suivante :

fjɔ	~	fɥe
fɔRSɔ	~	fɔARSɔ
kawzɔ	~	kavɔ
kānte	~	kānti
kikō	~	kɔwkarē

on peut considérer que les traits du provençal rhodanien y coïncident avec ceux du montpelliérain et s'opposent à ceux du reste de la Provence centrale et maritime. Dans les trois derniers siècles on constate l'avancée d'éléments morphologiques provençaux vers l'ouest du Rhône ; le cas de *fuec* est ancien, comme celui de l'article *los, las* évoluant vers *lei* ; de même la vocalisation du l final et la disparition sporadique de la nasale finale (*vi* s'opposant à *pan* ou elle est conservée jusque à une ligne Lodève-Pézenas). Les limites dialectales sont sans cesse mobiles.

Au cours de l'histoire, l'espace de référence des troubadours coïncide avec la conscience d'un grand espace d'oc, même si sa dénomination était erratique : on se souvient des vers d'Albertet de Sisteron qui la caractérise comme catalane. L'idée d'une langue commune s'est maintenue parmi les milieux susceptibles de la concevoir, nonobstant la perception des localismes. C'est le mouvement renaissantiste du XIX^e siècle qui pose la question de la légitimité d'une langue littéraire : elle travaille le Félibrige où se développe le désir de consacrer une seule forme de la langue comme pleinement légitime dans cet usage. On voit depuis des auteurs d'autres dialectes provençaux ou même d'autres dialectes occitans qui abandonnent leur expression naturelle pour l'employer. Cette démarche a provoqué dès l'origine des réactions pour s'y opposer :

Lois-Xavier de Ricard, qui a lancé le terme d'occitan, s'élève contre ce qu'il perçoit comme une volonté de l'École d'Avignon d'imposer son langage en même temps que son allégeances religieuses.

De nos jours le rêve d'un langage unifié n'a plus cours, seul un Etat centralisé aurait pu tenter de le prescrire. On conclura en tout cas à la fluidité des limites dialectales et à l'inexistence d'une frontière appuyée sur l'axe rhodanien.